



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique Élection des représentants du personnel au Comité Technique du CNRS

La richesse du CNRS, ce sont ses personnels ! Valorisons-les !

Mettons fin au non-dit de la souffrance des personnels

La course permanente aux contrats met les personnels des laboratoires dans une situation de stress néfaste pour la santé et les conditions de travail. Malheur à ceux qui ne trouvent pas de financements, qui ne publient pas assez. Le monde de la recherche est devenu celui de l'entreprise avec ses winners et ses managers.

La course à l'excellence épuise tous les acteurs de la recherche. Dans les services, la tyrannie des indicateurs et le manque criant d'effectifs, synonyme de faire plus avec moins, mettent les personnels sous pression. La recherche n'est pas l'œuvre de « quelques stars », elle est le produit d'un travail collectif sans cesse déstabilisé par la préca-

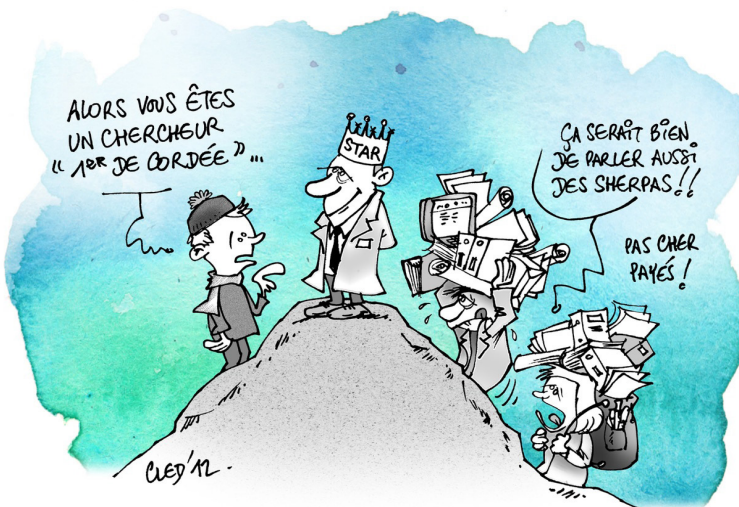
rité entretenue comme mode de gestion des personnels. Le mal-être au travail est la conséquence de la politique de déréglementation qui considère que toute protection des salariés représente un frein à l'efficacité.

Le gouvernement, ministère par ministère, décline le plan Action publique 2022 : développement du travail précaire, réduction du nombre de fonctionnaires, individualisation des salaires au mépris des grilles de qualification et casse du cadre régissant nos droits. Le SNTRS-CGT au CHSCT national et dans les CRHSCT travaille avec ses élus à la prise en compte des besoins des agents en matière de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Finissons-en avec le stress, avec cette compétition ! Les personnels ont besoin de stabilité.

Le SNTRS-CGT revendique :

- la revalorisation générale des carrières, des salaires et une politique de promotion juste et transparente,
- la suppression des primes «au mérite» attribuées en totale opacité et contraires à l'esprit et au travail d'équipe,
- un financement des laboratoires garantissant la liberté de la recherche grâce au retour de budgets récurrents significatifs,
- l'augmentation des recrutements de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens sur poste statutaire accompagnée d'un plan de titularisation des précaires,
- le maintien des CHSCT et leur liberté d'enquête dans les laboratoires et les services sans obstacles des directions.



Voter SNTRS-CGT

c'est la garantie d'avoir des représentants combattifs portant des revendications offensives sur tous les aspects touchant à la vie au travail

Pour être entendu.e et défendu.e, votez SNTRS-CGT dès réception du matériel

Le SNTRS-CGT au Comité technique : une force de proposition et de résistance

Le Comité technique est l'instance que l'employeur public doit obligatoirement consulter avant de prendre des décisions sur les questions impactant l'organisation et le fonctionnement des laboratoires et des services, des carrières, de la politique indemnitaire, des conditions de travail, de l'hygiène et la sécurité, de la politique d'action sociale etc. La CGT revendique que le Comité technique soit un lieu de réelle concertation avec les représentants des personnels.

Nos candidats

Josiane TACK, IRHC, Montpellier
Bruno GUIBERT, AI, Toulouse
Didier CHATENAY, DR1, Paris
Habiba BERKOUN, AI, Villejuif
Julien DUBOIS, IECN, Lille
Noémie BELGAREH-TOUZE, CRCN, Paris
Patrice MORALES, AI, Nice
Lorena KLEIN, IR1, Paris
Pierre GIROUX, AI, Grenoble
Karine LOUBIERE, DR2, Toulouse
Jérôme GIOVINAZZO, DR2, Bordeaux
Sandra LECAT, CRCN, Strasbourg
Guillaume VINCONNEAU, TCS, Marseille
Véronique GONNET-GRANDJEAN, IEHC, Lyon
Fabrice LECOCCQ, IRHC, Nancy
Hélène MICHE, IEHC, Aix en Provence
Michel LION, IEHC, Caen
Julie NEVEU, IECN, Gif sur Yvette
Grégoire NADIN, CRCN, Paris
Xavier SAUPIN, AI, Lyon

Le SNTRS-CGT se bat pour garantir l'avenir du CNRS

La Direction de l'établissement n'a plus les moyens financiers pour développer la recherche. Aussi a-t-elle décidé de tailler dans l'emploi statutaire en réduisant le recrutement de chercheurs de 17%. De 300, celui-ci devrait passer à 250 par an. Sur 5 ans, le CNRS pourrait ainsi faire l'impasse d'une campagne de recrutement. Après avoir supprimé 1500 postes de techniciens en 10 ans pour tenter de maintenir les emplois de chercheurs et d'ingénieurs, la direction rogne à présent sur la masse critique de la recherche.

Le CNRS doit jouer un rôle fédérateur essentiel au rayonnement de la recherche scientifique en France, il doit préserver la recherche fondamentale. Nous demandons le rétablissement de ses prérogatives en matière d'évaluation, de prospective et de financement. Le budget du CNRS doit être significativement augmenté pour assurer :

- le maintien du statut de chercheur à plein temps,
- la revalorisation et la reconnaissance de tous les métiers scientifiques,
- l'accompagnement des doctorants durant leur thèse jusqu'à leur insertion professionnelle, ainsi que des personnels précaires (post-doc, ingénieurs et techniciens),
- des formations pour tous les agents permettant d'accroître compétences et qualifications,
- la vulgarisation scientifique et la promotion des sciences au sein de la société civile.

Le travail de vos élus lors du dernier mandat

Carrières et refonte des grilles (PPCR) :

vos représentants SNTRS-CGT ont négocié et obtenu auprès du Ministère de la fonction publique la revalorisation de la grille des Ingénieurs d'Etudes.

RIFSEEP : suite à notre combat pour une juste reconnaissance des qualifications des personnels dans les attributions de prime, des évolutions ont eu lieu mais celles-ci sont toujours insuffisantes notamment pour les personnels des métiers scientifiques.

Astreintes : le SNTRS-CGT a obtenu une meilleure prise en charge des sujétions et astreintes par le CNRS et veille à ce que les enveloppes budgétaires correspondent aux besoins.

Télétravail : vos élus ont contribué à l'amélioration des textes pour accroître les garanties données aux agents dans le cadre du télétravail, cependant des lacunes perdurent quant à l'égalité réelle des droits.

Égalité au travail : vos élus défendent depuis toujours l'égalité professionnelle femme/homme, les politiques de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap et plus généralement luttent contre toutes les discriminations.

Par les **Questions diverses**, qu'ils soumettent à la direction, vos élus font remonter au CT les préoccupations de tous les agents et les problèmes rencontrés dans les laboratoires et les services.

Vous retrouverez le travail de vos élus sur le site du CNRS dans la rubrique « Instances nationales du CNRS, CT ».

Pour être entendu.e et défendu.e, votez SNTRS-CGT dès réception du matériel